compagnons l'horrible malaise de cette cruelle semaine. Le ciel s'éclaircit le vendredi soir.

Nous nous trouvions sous la côte du nord. On reconnut assez clairement la pointe des Monts Pelés, que les voyageurs appellent simplement la Pointe des Monts.

Une longue bordée ayant ramené, dans le cours de la nuit, la goélette au sud du fleuve, elle se trouva, le lendemain au matin, auprès d'un cap que quelqu'un soupçonna d'abord être le Cap-Chat, mais qu'on refusa de reconnaître, dans la persuasion où étaient l'équipage et les passagers que la route de la nuit avait porté bien au delà.

10. Cependant on aperçut, un peu plus bas, une rivière et des habitations et une chaloupe qui venait à bord. C'était celle du navire *Doris*, transport naufragé en ce lieu, la veille de la Pentecôte.

Le capitaine George Lamb était allé à Québec et avait laissé son second, nommé M. Meagher, pour avoir soin des effets sauvés et de l'équipage mal discipliné.

Les premiers soins des passagers de la Résolution furent de demander le nom de la rivière qu'ils avaient en vue. A leur grand étonnement, ils apprirent que c'était celle du Cap-Chat, éloignée de ce promontoire, d'une lieue vers l'est. Il s'en suivait qu'en six jours nous avions fait tout au plus 15 lieues de bonne route. Le vent d'ouest qui soufflait ce matin, aurait pu nous mener loin. Mais la Providence nous ayant conduits au Cap-Chat tant désiré, il ne fut plus question que d'y donner une mission.

Monsieur Meagher prête obligeamment sa chaloupe, plus commode que celle de la *Résolution*, et les passagers atteignent le rivage.

Le Cap-Chat est la fin'du district de Québec est, long d'environ 95 lieues. Savoir si c'est la rivière qui sépare les deux districts, ou si c'est le Cap même : cette question pourra devenir intéressante par la suite, mais l'est très peu à présent, parce qu'elle ne peut concerner que les deux seules maisons qui sont sur la rive ouest de la rivière; les trois qui sont à l'est devant incontestablement appartenir au district de Gaspé.

(A suivre.)